

plications que cette décision pouvait avoir sur leur survie économique. Si l'on se souvient que 5 des 6 familles juives étaient marchands de bestiaux et que c'est surtout au marché qu'ils achetaient et vendaient les bêtes, on comprend combien cet édit leur était dommageable.

Je voudrais maintenant en venir à papa et à ce que je sais par lui. Ses parents ont eu quatre enfants. D'abord il y a eu Rosi, en 1901, soit un an après leur mariage. L'année suivante, le 7 septembre 1902, voit la naissance de papa, Albert Herz. Sa sœur Gerda naît en 1903 puis il faut attendre quatre ans et 1907 pour la benjamine Else. Seules trois photos de jeunesse ont survécu à la guerre, une avec parents et enfants, une deuxième prise le même jour avec papa et ses sœurs et une troisième montrant Rosi et Gerda à Pourim.



**Franziska
Albert, Hermann, Gerda, Rosi
Else**



Else, Albert, Rosi, Gerda



Rosi et Gerda à Pourim

Comme papa n'était pas grand parleur, il a raconté peu de choses au sujet de sa vie à Haiger. Je sais que papa était bon danseur et aimait danser. Maman disait aussi qu'il était très galant, au bon sens du terme, qu'il était très attentionné. Je sais aussi qu'il avait du plaisir à conduire sa moto et sa voiture. Papa n'aimait pas les disputes et quand il y avait des petits problèmes à la maison, il partait tout simplement. Papa racontait que, parfois, il en avait assez de ce que l'on mangeait chez ses parents et qu'il allait alors avec des amis, probablement pas juifs, au café du coin

manger des saucisses, non cachères, avec pommes de terre et salade. Je ne sais pas pourquoi, mais ça m'avait frappée quand j'étais petite.



Portrait de papa à 21 ans



Papa au café de Haiger avec ses amis



Mes grands-parents avec leur benjamine, Else

Papa n'est pas resté à l'école très longtemps, sans doute jusqu'à l'âge de 14 ans, puisqu'il a seulement fait le primaire. Il était fort en mathématiques et extrêmement rapide en calcul mental. C'était lui qui nous aidait, ma sœur et moi, à faire nos devoirs de mathématiques. Il était intelligent, très au courant de ce qui se passait dans le monde et s'intéressait à tout. Il était capable de réflexion et de faire la synthèse des choses. De plus, il était bon juge de caractère et pouvait voir la vraie personne derrière les apparences. Il était un homme très droit et généreux pour qui j'ai toujours eu beaucoup de respect. Il était aussi quelqu'un de réaliste, très attaché à la famille, qui disait souvent que le pays, le *Heimat*, était là où se trouvait sa famille, donc sa femme et ses enfants. Papa disait cela après notre émigration vers les États-Unis lorsque maman se plaignait de ce que la France lui manquait.

Jusqu'à son départ d'Allemagne papa a travaillé avec son père dans leur commerce de marchand de bestiaux. D'après ce qu'il m'a raconté, il était proche de son père qu'il aimait et respectait. Par contre, ses relations avec sa mère et ses sœurs étaient plus distantes. Sa mère était femme au foyer, comme c'était d'ailleurs la norme. Papa n'en a jamais parlé mais on peut supposer qu'il a passé beaucoup de temps avec son oncle et sa tante, Hilda et Abraham Herz ainsi qu'avec leurs enfants, ses cousins, Ruth et Kurt puisqu'ils habitaient également à Haiger. Le travail devait parfois les réunir et sans doute se retrouvaient-ils pour les fêtes juives et parfois pour le dîner de Shabbat ainsi qu'à la synagogue.

Comme je l'ai écrit plus haut, ma tante Gerda a été la première de la famille à quitter l'Allemagne en 1934 ou début 1935 pour se réfugier à Belfort. Pourquoi Belfort, je ne le sais pas. J'imagine qu'elle était déjà mariée mais je ne suis sûre de rien car personne ne parlait de ces choses. Le nom de famille de son mari était Lan-Stark. Je ne connais ni son prénom, ni d'où il venait, ni ce qu'il faisait. Tout ce que je sais, c'est qu'il a été déporté et n'est jamais revenu. J'ai seulement une photo, bien triste, que tante Gerda avait envoyée à mes parents. Si je devinais, je dirais que la photo date de la première moitié des années 50. Au dos, ma tante avait écrit: « L'oubli est la chose la plus difficile du monde. Il faut beaucoup d'amour pour oublier l'amour. »



*L'oubli est la chose la plus difficile du monde
Il faut beaucoup d'amour pour oublier
l'amour*

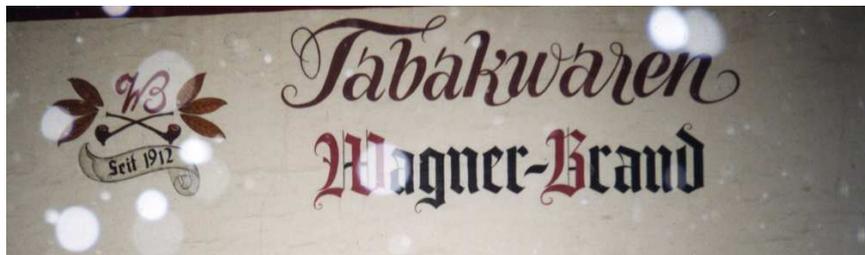
Elle ne s'est jamais remariée et est morte à Belfort en 1963, à l'âge de 59 ans. Ma grand-mère Franziska, qui vivait avec elle, est morte quinze jours plus tard, peu avant ses 90 ans.

Papa a suivi sa sœur dans sa fuite le 7 septembre 1935. J'ai souvent dit que mon père, Albert Herz, était un gros fumeur et que si cela l'avait bel et bien tué par le biais d'un cancer du poumon, cela lui avait, au contraire, sauvé la vie en 1935. Je m'explique. Comme il le faisait sans doute chaque jour, papa était allé s'acheter des cigarettes au bureau de tabac, juste en face de sa maison. Propriétaire ou vendeuse, la jeune femme au magasin lui avait alors dit qu'il devait partir car il allait être arrêté. Papa racontait qu'elle était la maîtresse d'un S.S. de Haiger (membre des formations de police militarisées) et que son amant l'avait mise au courant de ce qui allait se passer. Papa est immédiatement parti

et a pu rejoindre sa sœur à Belfort le 7 septembre. Il doit donc la vie à une femme allemande.



Eliane avec monsieur Dernn et la dame du bureau de tabac, 1998



Enseigne du bureau de tabac

J'ai eu une expérience émouvante en décembre 1998, alors que nous étions en Allemagne pour une exposition préparée par votre père, Roger, au sujet de sa mère, Ruth Fischler, née Holländer. Ma benjamine, Seline, était avec nous et ça a été pour nous deux l'occasion de discuter de beaucoup de choses: de nos émotions, de nos sentiments vis-à-vis de l'Allemagne et des Allemands, de l'attitude du reste du monde à l'époque de la guerre et de l'après-guerre. J'ai eu le privilège d'amener Seline à Haiger et de pouvoir lui montrer la ville où son grand-père avait grandi, la maison de son grand-père et de ses arrière-grands-parents et

le bureau de tabac en question. Ce dernier est toujours là et on continue à y vendre cigares et cigarettes. Alors que nous marchions ici et là, regardions partout autour de nous et prenions des photos, Monsieur Derrn, un voisin de mes grands-parents, est venu à sa fenêtre et a commencé à bavarder avec nous. Il a dit qu'il se souvenait très bien de mon père et de sa famille. Tout à coup une femme âgée marche vers nous. Monsieur Derrn nous dit alors que c'était la dame du bureau de tabac et l'appelle. Je lui parle et lui explique qui je suis, puis je lui dis qu'en 1935, quelqu'un au bureau de tabac, très certainement elle, avait prévenu mon père qu'il devait être arrêté. Elle me répond qu'il s'agissait sans doute de sa fille. Un petit calcul, vu son âge, me dit que ce n'était guère possible et que ce devait bien être elle. Peut-être que la qualité de mon allemand l'avait embrouillée ou, plus probablement, était-ce la confusion due à son âge. Dommage car j'aurais voulu la remercier au nom de mon père et de toute notre famille.



Maison de mes grands-parents avec l'ancienne grange à gauche

Hiermit die ergebene Anzeige, daß ich unter dem Heutigen mein
Branntwein-Geschäft
 en gros & en détail, nebst
Colonialwaaren-Handlung
 nach hier verlegt habe.
 Unter der Versicherung der billigsten und reellsten Bedienung bitte ich um geneigten
 Zuspruch.
 Frankenberg, am 13. Juli 1874.
A. Katzenstein.

1874.07.13 – Publicité lors de l'ouverture du magasin à Frankenberg

Todes-Anzeige.
 Heute Morgen 8 Uhr starb
 nach langem Krankenlager unser
 lieber Gatte und Vater
Abraham Katzenstein,
 welches Freunden und Bekannten
 hiermit tiefbetrübt mit der Bitte
 um stille Theilnahme anzeigen
 Frankenberg, 4. Juni 1883.
 Die trauernden Hinterbliebenen.
 Die Beerdigung findet Mittwoch
 Morgen um 8 Uhr statt.

1883.06.04 – Annonce de la mort d'Abraham

**Prima neue
türkische Zwetschen,**
pr. Pfd. 23 Pfg.,
14 Pfd. für 3 Mark
bei **A. Katzenstein Ww.**

Kreisblatt, 25.4.1890

1890.04.25 – Réclame publiée par Malchen

Gestern Abend 9 Uhr entschlief sanft nach kurzem Krankenlager unsere innigst geliebte Mutter, Schwester, Schwiegermutter, Großmutter und Urgroßmutter

Frau Witwe Abrah. Katzenstein
Amalie, geb. Marx,
im 80. Lebensjahre.
Um stille Teilnahme bitten

Die trauernden Hinterbliebenen.
Frankenberg i. H., den 28. Februar 1910.
Die Beerdigung findet Mittwoch 2 Uhr statt.

1910.02.27 – Annonce de la mort de Malchen

Heiratsurkunde.

Nr. 17.

Frankenberg, am zweiundzwanzigs^{ten}
Oktober tausend neunhundert.

Vor dem unterzeichneten Standesbeamten erschienen heute zum Zwecke der Gheschließung:

1. der Viehhändler Hermann Herz,

der Persönlichkeit nach

be kannt,

jüdischer Religion, geboren am zweiundzwanzigs^{ten}
März des Jahres tausend acht hundert
neundsechzig zu Altenkirchen,

Kreis Wetzlar, wohnhaft in Haiger, im
Dillkreis,

Sohn des Handelsmannes Jakob Herz und Ehefrau,
Regine, geborene Fröhlich,

wohnhaft
in genannten Altenkirchen,

2. die Haustochter Franziska Katzenstein,

der Persönlichkeit nach

be kannt,

jüdischer Religion, geboren am zwanzigs^{ten}
Juli des Jahres tausend acht hundert
dreiundsiebzig, zu Allendorf, bei Frankenau,

wohnhaft in Frankenberg,
Linnerstrasse, Nummer 16,

Tochter des verstorbenen Kaufmannes Abraham,
Katzenstein und dessen Ehefrau, Malchen, geborene
Marx,

wohnhaft
in Frankenberg,

1900.10.22 – Mariage: Franziska et Hermann Herz

GEBURTSURKUNDE

Ea

(Standesamt Haiger Nr. 107/1902)

Albert Herz

ist am 7. September 1902

in Haiger geboren.

Eltern: Hermann Herz, israelitisch und Franziska Herz

geborene Katzenstein, israelitisch, beide wohnhaft in

Haiger

Änderungen des Geburtseintrags: keine

Haiger, den 19. April 1966

Der Standesbeamte

(Siegel)

in Vertretung: Münning

Gebühr: 1.- DM
Kont.-Nr. 342/66
der Geb. Beh. 342/66

Bestell-Nr. AM 51. Auch zum Durchschreiben mit A 51, AM 1 bis 6.
(Komplett-StAmt Mappe I Tasche 7).
Geburtsurkunde.
Verlag für Standesamtswesen Frankfurt/M. (Bayer. Geschäftsstelle München) H 661 - 45

AM 51

1902.09.07 – Certificat de naissance de Albert Herz



1906.09.19 – Carte de vœux, Rosh Hashanah

Postkarte

Hermann Herz
Viehhandlung
Haiger(Nassau)

Haigerer Poststempel
vom 19.9.1906

Frl. (= Fräulein)
Rosa Somer
per Adr. S. Marx vormals Trost

Poststempel von
Frankenberg vom
20.9.1906

Frankenberg
Hessen-Nassau

Meine l(iebe) Rosa!

Soeben Deine Karte erhalten & dachte ich Du wärest gestern nach Hause gefahren. Zum Jahreswechsel sende Dir meine Herzl. Glück- & Segenswünsche, & wünsche ich Dir noch etwas ganz extra Gutes. Hier ist Gl. (= Gottlob) alles wohl, & hoffe von Dir das Allerbeste. Süßäpfel kann mir die l.Mutter einen Korb voll besorgen. Halte gut Jondef (?) & sei herzl. begrüßt und geküßt von Deiner Tante. Von den l(ieben) Kindern herzl. Gratulation.

Haiger, den 19.September 1906
Nassau

Auch ich sende Dir herzl.
Gratulation u. beste Grüße.
Dein Onkel Hermann.

Der Ausdruck "Jondef" ist mir unbekannt, eventuell kommt er aus dem Hebräischen - möglicherweise im Laufe der Zeit verballhornt. Eine andere Lesart dieses Wortes ist nicht möglich.

Translitération

1935 à 1945

Papa a une feuille, écrite en allemand, sur laquelle il a noté la date de son arrivée en France ainsi que les dates et lieux de résidence dans les années qui suivent. Je veux l'inclure puisque le texte est de sa main mais je veux aussi le compléter à l'aide des documents en ma possession.

Papa a quitté l'Allemagne le 7 septembre 1935 et est arrivé à Belfort le même jour. Pour passer la frontière il a utilisé le passeport délivré à Haiger le 27 août 1935, donc bien peu de temps avant. Ce même passeport lui a été retiré par la France le 14 septembre 1936. La France lui a alors émis un Certificat d'Identité et de Voyage pour les réfugiés provenant d'Allemagne, exigé selon le décret du 17 septembre 1936.

Papa ne donne pas les dates de son séjour à Marmoutier où il a travaillé avec son beau-père et beau-frère. Selon le certificat de résidence établi par le maire de Marmoutier, il y a résidé du 21 octobre 1935 au 28 juin 1937. Il ne donne pas non plus la date de son arrivée à Paris mais, puisqu'il est allé directement de Marmoutier à Paris, il doit y être arrivé le 28 ou peut-être le 29 juin et peu de temps après, il a commencé à travailler chez Max et Blanor. Papa a écrit qu'il est resté à Paris jusqu'au 7 septembre 1939. Je me demande s'il a fait une erreur en écrivant septembre. Il a quitté Paris quand il s'est engagé dans la Légion Étrangère pour la durée de la guerre or la date de son engagement est le 7 décembre et non le 7 septembre, selon son livret individuel, émis par le Ministère de la Guerre. Il a alors été incorporé dans le Groupement «B» Travailleurs Étrangers, 5^e Groupe et envoyé en Algérie puis, le 12 mai 1940 il a été transféré au 3^e Régiment Étranger comme Légionnaire de 2^e Classe. C'est sans doute à ce moment que la Légion l'a envoyé au Maroc, à Fès et à Bou-Arfa.

Papa note ensuite qu'il a été dans la Légion jusqu'en mars 1941. L'inventaire de ce qu'il emporte en quittant la Légion est daté du 7; l'avis de départ du 8, via Oran et Marseille et papa est rayé des contrôles le 10 mars ce qui suggère que le 10 mars est la date à laquelle il arrive à Limoges et est véritablement libre.

Papa écrit qu'il a vécu à Limoges jusqu'au 12 août 1941, date à laquelle il a déménagé à Chéronnac où il est resté jusqu'à la fin de la guerre, le 8 mai 1945. Papa donne cette même date comme date de son retour à Paris. Il a repris son travail chez Max et Blanor dans les jours qui suivent. Une lettre de Max et Blanor, datée avril 1946 certifie que papa a repris son travail le 1 mai mais la demande d'approbation envoyée au

Ministère du Travail date du 30 mai; Comme je l'écris ailleurs, papa ne serait pas rentré à Paris avant la fin de la guerre donc la date du 1 mai doit être erronée.

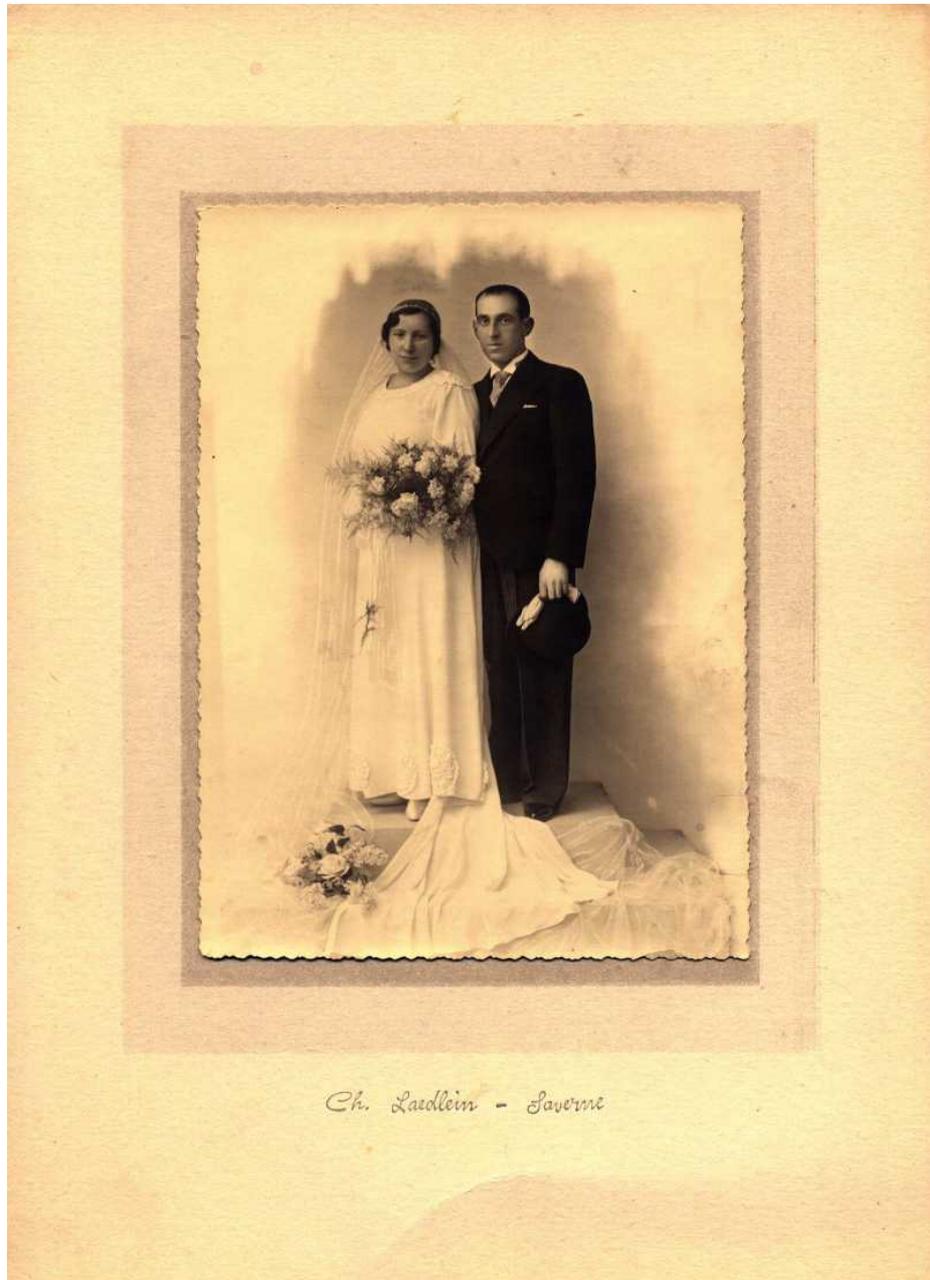
La dernière date notée par papa est celle de notre départ de la France pour New-York le 2 septembre 1958. Il faut donc ajouter New-York, du 7 septembre 1958 au 12 décembre 1976, date de sa mort.

L'année 1935 marque le début de la vie de papa, en tant que réfugié. Un grand pas était franchi puisqu'il avait réussi à quitter l'Allemagne sans se faire arrêter. Sa situation restait pourtant très précaire puisqu'il n'avait pas de papiers lui permettant de vivre et de travailler en France. Tante Gerda, qui connaissait maman, avait invité cette dernière à passer *Rosh Hashanah* chez elle et ainsi orchestré une rencontre avec son frère. Maman et papa se sont aimés et ont décidé de se marier, ce qu'ils ont fait quelques mois plus tard. Papa n'est pas resté longtemps à Belfort puisqu'il a rejoint maman à Marmoutier le 21 octobre 1935 pour travailler avec son futur beau-père et beau-frère. Il est resté près de deux ans à Marmoutier, jusqu'au 28 juin 1937. Ces dates sont établies par le certificat de résidence de la mairie. Le mariage a été célébré le 3 février 1936. En tant que mari d'une Française, papa avait maintenant la possibilité de rester en France légalement. Maman a évidemment rempli les formulaires à la mairie certifiant que le domicile conjugal serait établi en France et qu'elle gardait la nationalité française. Si elle n'avait pas fait cela, elle se serait retrouvée avec la nationalité allemande comme son mari, ce qu'ils ne voulaient à aucun prix.

Maman et papa avaient un contrat de mariage, établi devant notaire, comme c'était la coutume en France. La fiancée avait une dot. Elle apportait 20.000 francs en liquide, du linge de maison pour une valeur de 4.000 francs, des meubles de chambre à coucher valant 4.000 francs ainsi qu'une batterie de cuisine d'une valeur de 1.000 francs. J'estime qu'un franc correspond environ à un dollar. Quand papa était fâché, il lui arrivait de dire que la dot n'avait jamais été payée! Je ne sais pas pour l'argent et les meubles, mais maman a au moins apporté le linge de maison puisque maman et papa utilisaient les draps, taies d'oreiller et nappes qu'elle avait brodés.

La vie commune ou plutôt le fait de travailler ensemble posait des problèmes car papa ne concevait pas le monde des affaires de la même façon que sa belle-famille et mes parents sont donc partis pour Paris. Après son départ de Marmoutier en juin 1937, papa a travaillé en tant que vendeur chez Max et Blanor, dans leur commerce de tissus en gros.

Des vaches aux tissus: ce n'est pas tout à fait la même chose! Pourtant papa a bien appris son nouveau métier; sinon il n'aurait pas été promu de vendeur à chef de service.



Maman racontait une histoire expliquant comment papa avait obtenu ce travail. Les femmes de Max et de Blanor étaient des cousines de maman. L'une d'elle, Aline, aurait fait, selon maman, des infidélités à son mari et

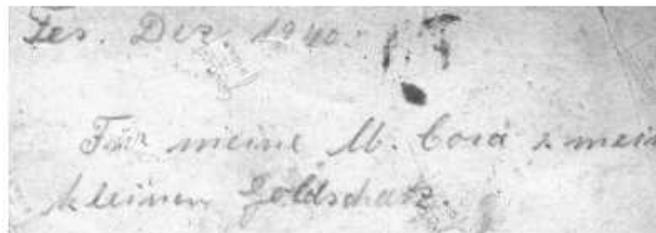
maman aurait utilisé ce fait pour persuader Aline d'encourager son mari à donner un travail à papa. Ça pourrait s'appeler du chantage! Quoiqu'il en soit, papa a bel et bien travaillé pour Max et Blanor jusqu'en 1939, puis de nouveau après la guerre. Après la déclaration de la guerre en septembre 1939 papa, comme d'ailleurs beaucoup de juifs allemands, a décidé de s'engager dans la Légion Étrangère. C'était sa façon de remercier la France d'avoir recueilli le réfugié qu'il était. N'ayant pas la nationalité française, il ne pouvait pas se battre dans l'armée. Il a donc rejoint le centre de recrutement à Blois et s'est engagé le 7 décembre 1939 pour la durée de la guerre. Il a été enrôlé dans un corps de Travailleurs Étrangers et a été affecté en Algérie, puis au Maroc. Le 12 mai 1940, il est devenu Légionnaire de 2^e Classe et affecté au 3^e Régiment. Je sais qu'entre autres choses, il s'occupait des mulets et qu'il avait aidé à la construction de routes. Papa est devenu ami avec plusieurs des hommes et certains sont devenus des amis de famille, comme monsieur Isemberg et monsieur Schnürmann.



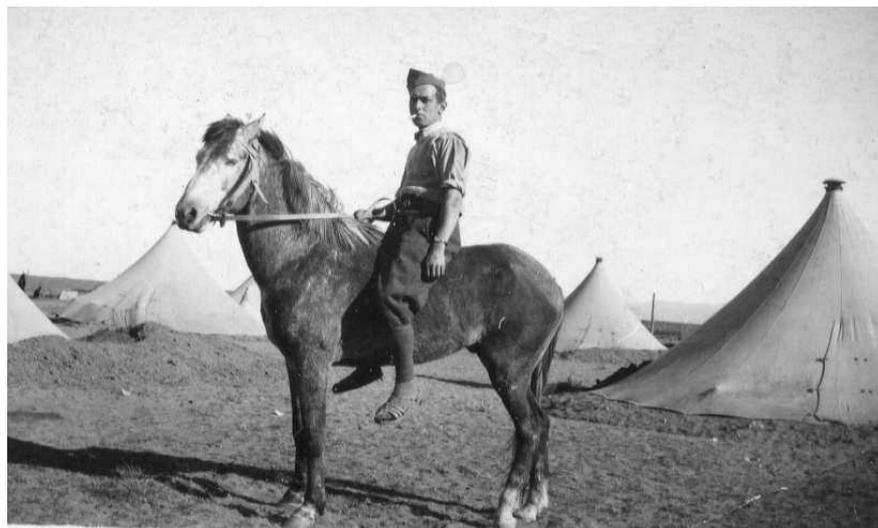
Décembre 1939

N'importe qui, même un criminel, pouvait s'engager dans la Légion puisque aucune question sur le passé du soldat potentiel n'était posée! J'ai lu plusieurs livres sur la Légion Étrangère à cette époque qui font mention d'un phénomène particulier. La taille de l'armée allemande ayant été fortement réduite par le Traité de Versailles à la fin de la Première Guerre Mondiale, de nombreux Allemands qui adhéraient à l'idéologie nazie se seraient enrôlés dans la Légion. Réfugiés juifs et Allemands nazis se retrouvaient donc dans les mêmes régiments ce qui

devait causer bien des difficultés. Papa n'a jamais parlé de cela; par conséquent je ne sais pas s'il a dû faire face à ce problème dans son régiment.



Fez, Maroc – décembre 1940



Bou-Arfa. Maroc – janvier 1941

Je voudrais maintenant revenir à maman et à ma grand-mère Franziska. Après la mort de mon grand-père Hermann, papa et sa sœur avaient décidé de faire venir leur mère en France. Cette dernière était seule à Haiger puisque tante Rosi était à New-York et que tante Else avait réussi à quitter l'Allemagne via Barcelone pour se retrouver en Colombie puis plus tard, puisque le climat de Bogotà ne lui convenait pas, à Lima au Pérou. Pour être précise, je devrais dire que je sais qu'elles avaient déjà quitté l'Allemagne à cette époque, mais je ne sais pas où elles en étaient dans leur fuite. Par exemple, il est tout à fait possible que Tante Else était encore à Barcelone.

Maman parlait souvent de la difficulté qu'elle avait eu à faire sortir grand-mère d'Allemagne. Puisque maman était Française, c'était à elle que revenaient les visites répétées aux fonctionnaires. Elle avait dû donner des pots-de-vin et tirer des ficelles pour obtenir les papiers lui permettant de faire entrer sa belle-mère en France. Il a fallu presque un an et demi pour que toutes ces démarches portent fruit puisque grand-père est mort en janvier 1938 et que grand-mère n'a pu quitter l'Allemagne qu'en juin 1939. Si on pense que la guerre a été déclarée en septembre de la même année, et qu'alors plus rien n'était possible, on voit combien de chance grand-mère a eu. Seule maman, étant Française, pouvait aller en Allemagne sans risquer de se faire arrêter et c'est donc elle qui a ramené sa belle-mère à Paris. Comme on peut l'imaginer, et comme maman le disait souvent, le voyage n'avait pas été de tout repos!

En plus des démarches faites par maman auprès de l'administration française, grand-mère avait dû en faire en Allemagne pour avoir le droit de quitter le pays. Grâce aux archives de Wiesbaden, j'ai une copie des documents remplis par les fonctionnaires à ce sujet le 12 juin 1939 et signés par grand-mère. Il est d'abord établi que c'est une juive qui veut quitter l'Allemagne. Il y a bien sûr des précisions sur son état civil, son adresse ainsi que des déclarations financières. Il y a aussi une liste de tout ce que grand-mère emportait dans un coffre, scellé par les Allemands. Il y a en fait deux listes, la première détaillant ce qu'elle possédait avant 1933 et la deuxième, très courte, indiquant ce qu'elle avait acheté en 1938. Tout est inclus, même les plus petites choses: bas, culottes, mouchoirs ... avec le prix et la quantité. J'ai un autre document datant d'à peu près la même époque et sans doute établi pour satisfaire aux exigences de l'administration pour son dossier demandant la permission de quitter le pays. Il s'agit d'un extrait de l'acte de naissance de Franziska, datant du 23 décembre 1938. En fait, ce que j'ai est la traduction, faite en 1941 à Dijon, où grand-mère et Gerda étaient réfugiées. Il y a deux choses à noter. La première est que l'acte original se trouve à

la synagogue de la commune de Frankenau, et non dans les registres de la mairie comme cela aurait été le cas en France. La deuxième chose à noter est la référence à la loi du 18 août 1938. Il s'agit de la loi hitlérienne exigeant que toutes les femmes juives prennent le prénom Sara et tous les hommes juifs, celui d'Abraham. Cette loi est entrée en vigueur le premier janvier 1939 et grand-mère a donc officiellement pris le nom Sara le 23 décembre 1938. La traduction française le nom de grand-mère: Franziska devient Française. Ça me donne des frissons de lire tous ces documents!

Pauvre grand-mère a vécu tout un périple pendant la guerre dans des circonstances difficiles et ces expériences ont peut-être contribué à ses problèmes de démence sénile, à un âge relativement jeune. Je connaissais certaines choses mais beaucoup des précisions viennent de son dossier de Wiedergutmachung (compensation) dans les archives de Wiesbaden (Abt. 518, numéro15070). En juin 1939 maman ramène donc grand-mère à Paris où elle habite avec mes parents jusqu'au début de la guerre. Elle retrouve alors tante Gerda et toutes deux se réfugient à St-Malo en Bretagne. À la fin de 1939 elles ont été internées à Fougères en Bretagne puis libérées. Je ne sais ni pourquoi elles ont été internées, ni pourquoi on les a relâchées. Après l'armistice elles vont toutes deux à Dijon. De là elles réussissent à rejoindre, illégalement bien sûr, la zone libre. Elles vivent à Béziers, au sud de la France, jusqu'en novembre 1942 quand les Allemands occupent toute la France. Elle se séparent à ce moment et je crois que tante Gerda se réfugie à Besançon. Quand à grand-mère, elle vit cachée avec mes parents à Chéronnac, à une cinquantaine de kilomètres de Limoges, jusqu'à la libération. Après la guerre, en 1945, elle rejoint tante Gerda à Belfort où elles vivent toutes deux jusqu'à leur mort en 1963, Gerda le 8 février et grand-mère le 23 février. Je les ai bien connues toutes les deux puisque nous passions deux semaines chez elles à Belfort chaque été. C'est d'ailleurs tante Gerda qui m'a fait goûter et m'a appris à faire le *Rumtopf* (littéralement pot de rhum) que je fais encore chaque année.

Je crois que, mais je ne suis pas sûre, ni Gerda, ni grand-mère ne s'étaient déclarées juives comme la loi le demandait et ne portaient donc pas l'étoile jaune. Malheureusement, grand-mère, comme ses enfants d'ailleurs, avait le type juif selon les critères nazis: cheveux noirs, teint mat, et nez proéminent. De plus, elle ne parlait pas un mot de français et d'ailleurs elle ne l'a jamais appris. Tout ceci rendait encore plus difficile la survie et la vie dans l'illégalité pour Franziska et pour ses enfants qui s'occupaient d'elle.

Le début de la guerre voit donc grand-mère quitter Paris de même que papa qui rejoint son régiment dans la Légion Étrangère. Maman se retrouve seule et enceinte à Paris dans notre minuscule appartement du 45 rue des Abbesses, tout près du Sacré-Cœur. Elle ne reste pas seule très longtemps puisque, dès la déclaration de la guerre, la France évacue la population des localités près des frontières, dont l'Alsace, vers le centre et le sud-ouest de la France. Une fois l'occupation établie, tous les Alsaciens, sauf les juifs, ont pu réintégrer leur domicile. Mes grands-parents maternels, ne pouvant pas rester chez eux à Marmoutier, ont rejoint maman à Paris et sont donc avec elle quand cette dernière donne naissance à ma sœur, Arlette, le 22 avril 1940.

Grand-mère et grand-père ont habité chez nous, rue des Abbesses jusqu'après la fin de la guerre quand les juifs ont eu le droit de retourner en Alsace. Cela tient du hasard, de la chance ou du miracle qu'ils aient échappé aux dénonciations et aux rafles et qu'ils aient survécu. Contrairement au reste de la famille, ils s'étaient inscrits à la mairie et portaient l'étoile jaune. De plus grand-père allait tous les jours assister à l'office à la synagogue de la Victoire!



Encore à Marmoutier, août 1939



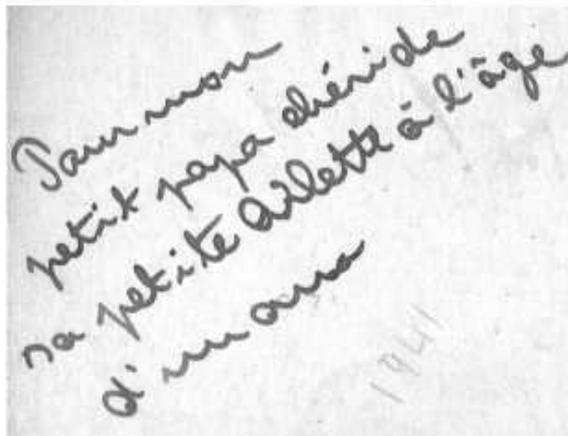
Paris, mai 1940



Paris, octobre 1940



Paris, été 1940



Paris, Arlette, avril 1941

Maman racontait souvent l'histoire du jour où la Milice était venue frapper à la porte de la concierge de notre immeuble et lui demander s'il y avait encore des juifs qui y habitaient; notre famille était la seule famille juive. La concierge leur aurait répondu: «Oh non! Il y a longtemps que

les youpins ont déguerpi!» alors que maman et peut-être mes grands-parents étaient là. Si les miliciens avaient vérifié, cette femme, madame Leclerc, aurait pour le moins été arrêtée. Je me souviens très bien d'elle. Elle pouvait être très gentille mais si j'avais le malheur de monter ou de descendre l'escalier quand elle lavait les marches, elle égrenait tout un chapelet de jurons! Elle correspondait tout à fait à l'image classique de la concierge curieuse, bourrue et parfois grossière.

Que faisait papa pendant ce temps? Comme je l'ai écrit plus haut il s'était engagé dans la Légion le 7 décembre 1939 et s'était retrouvé en Algérie avec le 3^e Régiment Étranger d'Infanterie. Je ne sais pas combien de temps il y est resté mais je sais qu'il était au Maroc, à Fès en décembre 1940 puisque papa a écrit la date au dos d'une photo ainsi que ceci: «*Für meine liebe Cora und meinen kleinen Goldschatz*», c'est-à-dire pour ma chère Cora et mon petit trésor, le trésor étant ma sœur Arlette. Papa envoie également des photos prises à Bou-Arfa, au Maroc, en janvier et en février 1941.

Papa devait être démobilisé après l'armistice (18 juin 1940) puisque les combats avaient cessé. Le document de démobilisation ainsi qu'un certificat de bonne conduite, signés à Fès, datent du 2 septembre. Apparemment démobilisé ne veut pas dire rapatrié puisque papa est resté au Maroc et avec son régiment jusqu'en mars 1941. Lorsque papa a quitté le Maroc il a dû signer l'inventaire de ce que la Légion lui avait fourni. Un légionnaire voyage avec peu: un caleçon, un mouchoir, une chemise! Que mettait le légionnaire quand il devait laver ses vêtements? Peut-être que la prime de démobilisation de 1000 francs permettait au légionnaire de s'acheter quelques vêtements quand il retournait à la vie civile.

C'est le 8 mars 1941 que papa reçoit son avis de départ pour Limoges, via Oran et Marseille. Papa a eu beaucoup de chance. D'une part Limoges était en zone libre, dans la France de Vichy et non en zone occupée mais surtout il était libre. D'après Zosa Szajkowski, *Jews and the French Foreign Legion*, Ktav Publishing House, 1975, pages 76 et 78, les soldats juifs démobilisés étaient rarement libérés. Le gouvernement de Vichy les internait généralement dans des camps de travail, Groupements de Travailleurs Étrangers, ou dans des camps de concentration français. En août 1942, lors de la déportation massive des juifs nés à l'étranger, ces malheureux ont été déportés. Même quand les soldats étaient libres, on sait que les mesures discriminatoires faisaient foison. Les autorités refusaient souvent de leur donner un permis de travail. Szajkowski note que les préfets de Marseille, Lyon et Toulouse leur re-

fusaient le permis de résidence. Il écrit encore que les autorités à Grenoble avaient refusé l'allocation militaire à deux femmes de prisonniers de guerre juifs. Puisque je parle de fonctionnaires français antisémites, qui allaient parfois au-delà des exigences allemandes, il faut aussi dire qu'il y en a eu beaucoup qui ont résisté aux directives et qui ont aidé les juifs. Il y en a eu qui ont utilisé les ressources à leur disposition pour créer des faux papiers, distribuer des cartes d'alimentation ...

Papa se retrouve donc à Limoges et, heureusement, libre. La population juive de Limoges s'était beaucoup agrandie depuis le début de la guerre, d'une part par les juifs ayant réussi à franchir la ligne de démarcation et d'autre part par les juifs alsaciens expulsés d'Alsace. Papa pensait qu'il était dangereux de rester dans une grande ville et encore plus dans une grande ville dans laquelle beaucoup de juifs vivaient. Il n'y est resté que quelques mois; je ne sais pas ce qu'il a fait ni s'il a pu travailler. Son instinct était bon car beaucoup de juifs de Limoges ont été déportés. C'est d'autant plus vrai que Limoges et même toute la Haute-Vienne étaient un centre très actif de la Résistance dont les membres étaient traqués par la police française et plus encore, plus tard, par les Allemands. Certains des réseaux s'efforçaient de cacher les enfants juifs; il y avait des maquis, des groupes de Francs-Tireurs, des membres de l'Organisation Armée Secrète ainsi que d'autres groupes. Autrement dit, il y avait des activités clandestines de toutes sortes.

Papa avait appris qu'on avait besoin de bûcherons à Chéronnac et il a donc quitté Limoges le 12 août 1941 pour aller à Chéronnac et c'est là qu'il est resté jusqu'à la fin de la guerre. Chéronnac était un petit village d'une trentaine de maisons, à la lisière du bois, à moins de 50 kilomètres de Limoges. Il y a certes davantage de maisons maintenant mais c'est toujours un petit village. Papa s'est donc vu obligé d'apprendre un nouveau métier: bûcheron! En plus de ce travail, il aidait les fermiers du coin quand ceux-ci avaient besoin d'une autre paire de mains. Des amitiés très profondes qui ont duré toute une vie se sont créées: avec la famille Malpeyre de La Grue, avec la famille Découty, avec les enfants Malpeyre, Jean et Simone qui se maria avec Monsieur Villard. Pour moi Simone était ma tante, même si elle ne l'était pas par le sang. Ces liens sont toujours vivants, maintenant avec les enfants de Jean et de Simone, Chantal Bouldoires et Gilbert Villard.

Peut-être déjà à Limoges, mais pour sûr une fois arrivé à Chéronnac papa s'était engagé dans la Résistance. Une des responsabilités de son réseau était la réception des parachutages. Papa a aussi servi sous la bannière des F.F.I., les Forces Françaises de l'Intérieur, un groupe armé

et bien entendu, illégal. Le document du Comité Départemental de Libération Nationale n'indique pas quand il s'est engagé à servir. Simone Villard nous a amenés, Roger et moi, dans les bois et nous a montré ce qui restait de la cabane où papa et les autres résistants se tenaient quand ils étaient de service. Quelle expérience émouvante!

J'ai un autre document intéressant, datant de cette époque: c'est la fausse carte d'identité de papa. Elle est établie au nom de Albert Durand, fils de Georges Durand et de Marie Durand, vivant à Étampes dans le département de Seine et Oise. Avec son français, son accent allemand et son physique, il n'aurait jamais pu passer pour Albert Durand, Français d'Étampes. Cela semble étrange qu'une fausse carte, si peu croyable, soit établie. Heureusement papa n'a pas été arrêté!

De la zone occupée à la zone libre les gens ne pouvaient communiquer que par cartes postales d'un modèle unique, des «cartes interzones». Si l'on voulait envoyer une vraie lettre, il fallait payer un «passeur». J'ai lu qu'il fallait payer 10 francs pour «passer»une lettre et entre 1000 et 5000 francs pour «passer»une personne. Je ne sais pas si maman et papa utilisaient les cartes avec une espèce de code personnel et des sous-entendus pour communiquer ou s'ils ont utilisé des «passeurs». Quoiqu'il en soit, ils ont décidé que maman essaierait de rejoindre papa en zone libre. Il fallait d'abord que maman puisse se procurer du lait en conserve pour ma sœur. Avec les restrictions il fallait l'acheter à prix d'or au marché noir, ce qu'elle a réussi à faire à la pharmacie de notre rue. Maman racontait souvent le voyage avec un bébé de dix-huit mois dans un bras, une valise pleine de boîtes de lait condensé, de tétines et de miel dans l'autre. Elle racontait les trois jours passés dans le train, les bombardements, le train arrêté, puis la longue marche à travers bois avec un «passeur», la peur que le bébé ne pleure – c'est pour éviter cela que maman avait des tétines trempées dans du miel – la peur de tomber sur une patrouille ou d'avoir été vendue. Je ne connais pas la date exacte de ce périple mais maman disait que papa n'avait vu sa fille qu'à l'âge de 18 mois, ce qui nous amène fin octobre 1941. Maman et Arlette étaient déjà arrivées en novembre puisque maman a écrit à l'arrière d'une photo: Chéronnac, novembre 1941.

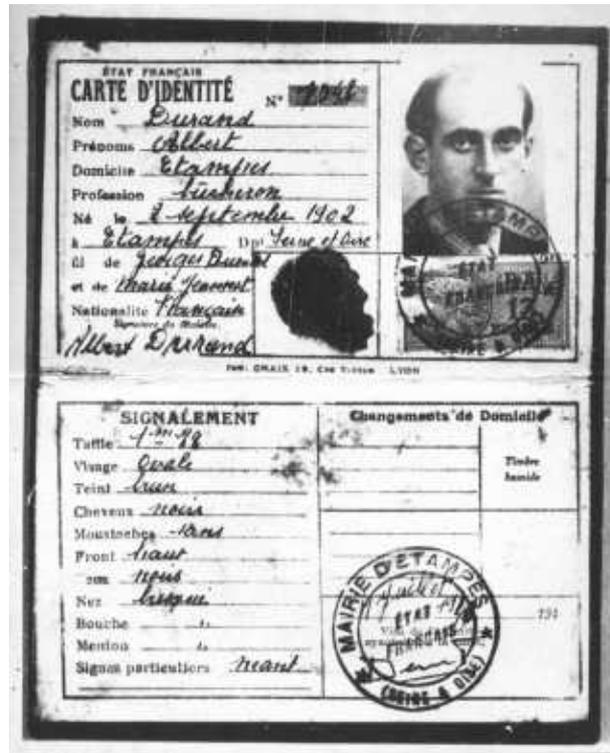
Maman et Arlette ont donc rejoint papa qui habitait un petit appartement dans une maison, juste à côté de la source de la Charente. Pour être précise, la source était un petit peu plus loin dans un champ et à côté de la maison, c'était plutôt un minuscule ruisseau qui coulait. De l'autre côté du ruisseau, nos amis, les Découty, avaient leur maison. D'après ce que maman disait, papa était bien installé, possédant un lit, une assiette,

un bol, etc., et des souris gourmandes. Maman racontait que la nuit, les souris faisaient un tunnel dans le pain. Mais, comme maman avait très peur des souris... ! La maison existe toujours et quand nous étions à Chéronnac en 1996 avec Mychèle et Rachel, la maison était à vendre.

Un an plus tard, en novembre 1942, les Américains débarquent en Algérie et la conséquence est l'occupation de la France entière par les Allemands. Tante Gerda et grand-mère, réfugiées à ce moment à Béziers, doivent une fois de plus se sauver. Peut-être est-ce à ce moment que le mari de tante Gerda a été arrêté et déporté ou peut-être étaient-elles dans une situation encore plus vulnérable qu'avant. Quoiqu'il en soit, elles se séparent et grand-mère vient chez nous à Chéronnac où elle restera jusqu'à la fin de la guerre.

Ils étaient donc quatre et bientôt un bébé, moi, s'ajoutera à la famille. J'ai été le résultat involontaire, et non désiré, des retrouvailles de mes parents. Il est évident que des juifs cachés n'avaient pas très envie de mettre un enfant au monde en France, en 1943. Après la guerre maman a dû parler de cela devant moi, avec des amies car je me rappelle que je sautillais en chantonnant «Je suis un accident, je suis un accident». J'imagine que j'avais trois ou quatre ans et, sans savoir ce que cela voulait dire, j'avais compris qu'être un accident était spécial, et j'en étais donc fière.

Je suis née à Limoges et c'est papa qui est allé inscrire ma naissance à la mairie de Limoges. Je ne sais pas trop comment il y est arrivé car sur la route de Chéronnac à Limoges, il y avait un poste de contrôle allemand. Autobus et voitures devaient s'arrêter au poste de contrôle. Peu après ma naissance c'est papa qui a dû s'occuper de moi car maman était très malade. Elle avait une infection, des abcès aux seins et, à cette époque, il n'y avait pas encore d'antibiotiques. Maman disait qu'elle avait perdu presque tous ses cheveux et que ses yeux étaient affectés. J'ai d'ailleurs une photo datant de 1943 où elle portait des lunettes noires. Rien n'était normal et pourtant la vie continuait: on prenait des photos; on allait même chez le photographe; les jeunes dansaient, se mariaient; des enfants naissaient... J'ai écrit que nous étions cachés. Je ne veux pas dire, physiquement cachés dans un grenier ou une grange, mais cachés face aux autorités allemandes. Mes parents n'avaient pas déclaré qu'ils étaient juifs et, bien sûr, ne portaient pas l'étoile. Je veux dire pas déclaré «officiellement» puisque, à la mairie de Chéronnac, tout le monde connaissait notre famille et savait que nous étions juifs. Peut-être que la fausse carte d'identité de papa servait à obtenir la carte d'alimentation nécessaire à l'achat de sucre, huile, farine, et autres denrées.



Fausse carte d'identité



Eliane, 1943



La maison, 1996



Chéronnac, 1943 – 1944



Chéronnac, 1943 – 1944

En plus des fonctionnaires à la mairie, tous les habitants de Chéronnac et des environs connaissaient notre famille et étaient au courant de notre situation. Ils savaient également que mes parents hébergeaient deux petites filles juives. Elles sont restées chez nous jusqu'à ce qu'un filon de la Résistance trouve le moyen de leur faire quitter la France. Elles étaient réfugiées à Limoges avec leur famille et maman et papa les ont recueillies quand leurs parents ont été arrêtés et déportés. Si nous avons survécu, c'est grâce aux fonctionnaires municipaux et à tous les habitants de Chéronnac et des alentours. Personne ne nous a dénoncés aux autorités et en plus, beaucoup nous ont aidés. Quand les Allemands venaient dans le village, quelqu'un venait vite nous prévenir d'aller dans les bois et d'y attendre le départ des autorités allemandes.

J'ai écrit plus haut que papa était actif dans la Résistance. Cela l'obligeait souvent à passer la nuit dehors et il avait besoin de savoir le matin s'il pouvait rentrer à la maison sans danger. Papa et maman avaient donc

établi un signal. Maman devait mettre le balai, recouvert d'un chiffon blanc pour que papa sache que tout allait bien et qu'il pouvait rentrer. Ils avaient décidé de ne pas se laisser prendre et déporter et avaient donc du poison pour eux et pour nous.

La petite ville d'Oradour-sur-Glane n'est pas très loin de Chéronnac et quand l'horreur a eu lieu là-bas, les flammes étaient visibles mais personne ne savait ce qui se passait ni si Chéronnac était aussi en danger. Tous les habitants du village, nous inclus, sont donc partis se cacher dans les champs et la forêt. Tous les hommes d'Oradour ont été fusillés. Les enfants ont été cherchés à l'école et emmenés rejoindre les femmes du bourg dans l'église. Après quoi l'église a été verrouillée et mise à feu. Seuls un enfant et une femme ont réussi à s'échapper et à survivre. Les Allemands voulaient punir et détruire Oradour-sur-Vayres, un centre de résistance très actif. C'est par erreur que les soldats sont allés à Oradour-sur-Glane plutôt qu'à Oradour-sur-Vayres. Les soldats envoyés faire ce triste travail étaient des Alsaciens et non des Allemands. L'Alsace ayant été annexée, les hommes devaient servir dans l'armée allemande.

Notre famille a donc survécu en dépit des peurs et des dangers. Il y a une lettre du docteur Chefdeville qui me rappelle une histoire que maman racontait. L'essence étant strictement rationnée, très peu de gens, à part les Allemands, y avaient droit. Or, une nuit, le docteur avait dû venir à Chéronnac pour une urgence. Entendant une voiture la nuit, maman avait cru que c'était la Gestapo qui venait arrêter notre famille. Le docteur lui aurait ensuite promis de toujours klaxonner d'une manière particulière afin qu'elle sache que c'était le docteur qui conduisait et qu'elle n'ait pas peur. Ces années de peur et toutes les expériences qu'ils ont vécu ont forcément contribué à la nervosité, aux névroses et aux problèmes de santé de mes parents.

Maman parlait si souvent de la guerre, ses histoires étaient si vivantes et précises que j'en ai été fortement marquée. J'avais moins de deux ans et demi à la fin de la guerre donc il est très peu probable que j'aie de vrais souvenirs de cette période et pourtant j'ai l'impression que ce sont mes souvenirs et non les histoires racontées par maman. J'ai toujours eu l'impression d'avoir vécu la guerre, vécu les incidents dont elle parlait, au point d'avoir des cauchemars très longtemps après avoir atteint l'âge adulte.

Ankunft in Frankreich und Aufenthalt

<i>Eingereist 7 sept 1935.</i>	
<i>Belfort vom 7 sept 1935 bis</i>	
<i>Marmoutier vom</i>	<i>bis</i>
<i>Paris vom</i>	<i>bis 7 sept 1939</i>
<i>Engagé dans la Legion</i>	<i>bis März 1941</i>
<i>Limoges vom März</i>	<i>bis 12 Aug 1941</i>
<i>Cheromacou 12 Aug 1941</i>	<i>bis 8 Mai 1945</i>
<i>Paris vom 8 Mai 1945.</i>	<i>" 2 Sept 1958</i>

1935.09.07 – 1958.09.02

Départ pour la France; dates et lieux de résidence

JP 77058

MAIRIE DE MARMOUTIER (Bas-Rhin)
-:-:-:-:-

CERTIFICAT DE RESIDENCE.

Le Maire, soussigné, certifie que
M. HERZ Albert, né à Haiger (Allemagne) le
7 septembre 1902, a résidé à Marmoutier pendant
la période du 21 octobre 1935 au 28 juin 1937.

Marmoutier, le 8 juin 1945.

Le Maire
J. L. Schupp




1935-1937 – Certificat de résidence

Mairie
de

Marmoutier
Arrondissement

Saverne

Département

Bas-Rhin

Extrait du Registre des Mariages

N^o 2/1936

Monsieur Albert HERS, marchand de bestiaux,

né le sept septembre _____ de l'année
mil neuf cent deux à Haiger (Allemagne)

demeurant à Marmoutier et précédemment à Belfort
fils de Armand HERS et de Françoise Katzenstein, son épouse,
domiciliés à Haiger,

_____ d'une part
et Mademoiselle Caroline WEILL, sans profession,

née le vingt-et-un mars _____ de l'année
mil neuf cent dix

à Marmoutier
demeurant à Marmoutier

filles de Lazare Weill et de Pauline Weiler, son épouse,
domiciliés à Marmoutier, d'autre part,

ont contracté mariage à Marmoutier _____, le trois février
mil neuf cent trente-six.

Pour extrait conforme

Marmoutier _____, le huit juin
mil neuf cent ~~XXXX~~ quarante-cinq.

papier libre,
pour affaire adm.



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

J. L. Schaeffer

1936.02.03

2. Janvier 1936. C J 00154

Ehevertrag.

Wir, Hanswille von Karmantschik, in der Wohnung des Herrn Major Hall am dritten Februar
 des Jahres neuntausenddreihundertsechzig,
 für dem unterzeichneten Frau, Frau Schwanke, geb. Schmidt, mit dem Zweck
 sich in Karlsruhe, ad Karstadt, des Straßens Karmantschik,
 und weiteren von Frau Schwanke.
 1) Herr Albert Hall, Pächter, wohnhaft in Karmantschik
 wohnhaft, Sohn des Herrn Major wohnhaft, Straßens Karmantschik
 und Frau von Karmantschik.
 2) Frau von Karmantschik, geb. Schmidt, wohnhaft in Karmantschik
 wohnhaft, Tochter des Herrn Karmantschik wohnhaft, Straßens Karmantschik
 Major Hall und seiner Ehefrau Frau von Karmantschik.
 Es ist bestimmt, daß die Frau Schwanke, was folgt,
 Herr Albert Hall, und Frau von Karmantschik, geb. Schmidt,
 die Ehe miteinander eingehen, und leben werden dem civil Stande
 und Bedingungen, wie folgt geregelt:
Artikel eins.
 Es ist bestimmt, daß die Frau Schwanke, was folgt, die Ehe mit dem Herrn
 Major Hall, geb. Schmidt, am 3. Januar 1936, in Karlsruhe, ad Karstadt, Straßens
 Karmantschik, eingehen wird, und die Ehe mit dem Herrn Major Hall, geb. Schmidt,
 am 3. Januar 1936, in Karlsruhe, ad Karstadt, Straßens Karmantschik, eingehen wird.

ETUDE DE M^o ALPHONSE SCHULTZ, Notaire à MARMOUTIER (Bas-Rhin)

Contrat de mariage

entre

Herrn Albert Hall

et

Hanswille von Karmantschik

Requ. N^o 95. Du 3. Janvier 1936.

1936.02.03 – Contrat de mariage

FRANCE

Certificat d'Identité et de Voyage
pour les réfugiés provenant d'Allemagne

N° 24764

Taxe : 35 francs

Nom du titulaire : *Albers*
Prénoms : *Albert*
Nationalité d'origine : *Allemand*
Lieu de naissance : *Haiger 1902*
Date de naissance : *5^e Oct. 1902*
Provenant de : *Allemagne*
Résidence de fait : *45 Rue du Cimetière*
Profession : *Maintenance Paris*
Accompagné de _____ enfants

Le détenteur du présent titre n'a pas qualité pour obtenir un passeport français.
Il lui a été retiré le passeport N° *141* délivré le *27 8 35* à *Haiger*

SIGNALEMENT

Taille : *1 m 70*
Cheveux : *bruns*
Sourcils : *bruns*
Front : *brd*
Yeux : *bruns*
Nez : *reb*
Bouche : *meq*
Barbe : _____
Menton : *ond*
Visage : *oval*
Teint : *Clair*
Signes particuliers : _____

Accompagné de _____ (nombre) _____ enfants :
Nom _____ Prénoms _____ Date de naissance _____

Photographie du titulaire et, le cas échéant, photographes qui l'accompagnent

Albert Albers
Signature du titulaire.

1936.09.14



1937.11.02/03

Départ de la mère de Roger pour New York via Paris



Papa autour de 1938

CJ 63375

(habitat de l'Allemagne)

Extrait de Naissance



franziska (françoise) HERZ, veuve
du marchand de bestiaux Hermann
Hertz de Haiger, Dillkreis, fils de
Abraham Katzenstein et de son épouse
Malchen née Marx, est née le
20 juillet 1873 à Allendorf près
Frankenau.

Ceci est certifié conforme à ce
qui se trouve dans les Registres de la
Synagogue de la Commune de Fran-
kenau.

Frankenau, le 1^{er} Décembre 1938.

Le Président de la Commune

(signé) Plaut.

(cachet de la Synagogue
de la Commune de Frankenau)

Frankenau, le 29.12.1938.

Conformément au § 2 du Titre 2 de la
loi du 18.8.1938 concernant les chan-
gements de noms et prénoms, la
mencionnée a déclaré, en date du
23.12.1938, qu'elle avait ajouté (aux
autres) le prénom de Bara, et
cela à partir du 1.1.1939.

L'Officier de l'Etat Civil,

(signé) Lüdde.

(Scellé devant: Etat Civil de Frankenau,
Arrondissement de Frankenberg).

Je soussigné, GUILLAUME de SALVATORE,
Expert-Traducteur-Interprète certifié que la
traduction qui précède est sincère et véritable
et conforme à l'original qui m'a été soumis en
langue allemande

"NE VARIETUR" N° 13.758

DIJON, le 25 AVR 1941



(Signature: Salvatore)

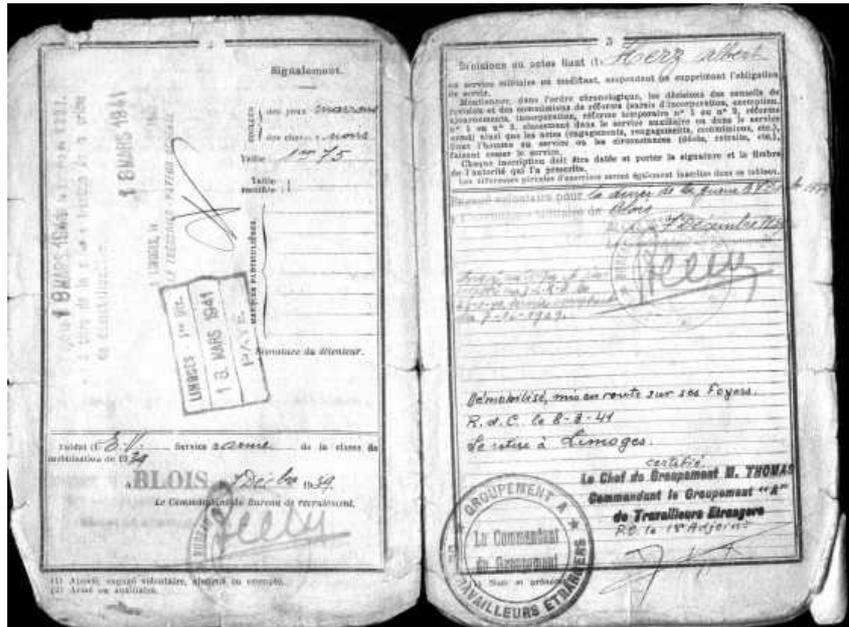
Vu pour régularisation
de la signature ci-dessus

Le Maire
de Belgique

(Signature)



1938.12.23



Cette carte est à plier en deux par le milieu, de façon à ce que l'instruction soit à l'intérieur. MODÈLE N° 5
Art. 24 du règlement

Format : 11,5 x 16,5

Extrait du livret individuel

Nom : HERZ classe : _____
 Prénoms : Albert Grades Successifs : _____
 N° d'incorporation : 141

CORPS OU SERVICE : Groupement "B" 6^e C.
 UNITÉS SUCCESSIVES : 5^e Groupe
 Signature du Comdt. d'unité et cachet du Chef de corps.

Signalement du titulaire
 Cheveux : noirs
 Yeux : marbrés
 Front : découvert
 Nez : convexe
 Visage : ovale
 Renseign. physionom. complé. : _____

Taille : 1,75
 Marques particulières : _____

CHANGEMENTS DE CORPS : _____
 Signature des Comdt. d'unités : _____

Passé le _____
 au _____
 comme _____

UMERIE - A. TRUCHI, FEZ

1939.12.07 – Légion Étrangère

EXTRAIT DU LIVRET INDIVIDUEL

NOM Herz Classe : 1939
 Prénoms : Albert Grades 2^e classe
 N° d'Incorporation : 90729 successifs

Corps ou Service D.C.R.E.
 Unités successives C.P.R. - C.I.R.

Signature du Commandant d'unité et cachet du chef de corps

SIGNALEMENT
 Cheveux Noirs
 yeux Marrons
 front Décollé
 nez Commune
 visage Quadré
 renseignements complétés.

taille 1,70
 Marques particulières

CHANGEMENT DE CORPS

Passé le 12-5-1940
 au 3^e R. E.
 comme Lef. de 2^e CC.
 nouveau n° d'incorporation 90729

Signature des Commandants d'Unité

1940.05.12 – Changement de corps

LÉGION ÉTRANGÈRE

ALGÉRIE ESPAGNE GRÈCE ITALIE MEXIQUE
 EXTRÊME-ORIENT INDOCHINE MADAGASCAR SAHARA MAROC

TROUPES MAROC
 DIVISION DE FES

3^e RÉGIMENT ÉTRANGER

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE

Le (1) Colonel LALES
 Commandant le 3^e Régiment Étranger d'Infanterie certifie que le (2)
Légionnaire de 2^e classe HERZ, ALBERT.
N° d'incorp. 90729.
 né le 7. Septembre 1902 à Haiser
 département de Allemagne
 a tenu une bonne conduite pendant tout le temps qu'il est resté sous les drapeaux, et
 qu'il a constamment servi avec Honneur et Fidélité.

FES, le 2. Septembre 1940.

BATAILLES INSCRITES AU DRAPEAU

1940.09.02

Groupement A de Trav.Etr.
Groupe A 5

I N V E N T A I R E

des effets exportés par le travailleur Hertz

Nle. 90729 démobilisé le 7 Mars 1941 et dirigé
sur Alsace

NATURE DES EFFETS

1 capote	1 mouchoir
1 serviette	1 cravate
1 vareuse de drap	1 culotte
1 culotte de drap	1 chemise
1 paire de bandes mol.	1 chausson
1 paire de brodequins	1 quart
1 caleçon	1 cuiller
1 bonnet de police	1 fourchette
1 chemise	

Certifié exact:
L'intéressé: Hertz

Mou Arfa, le 6 Mars 1941
Le Chef du Groupe A 5 de T.E.
Mr. SEMLIN



Groupement A de Trav.Etr. Groupe A

**Certificat de Cessation
de Paiement**

Mr. SEMLIN, p.i. Chef du Groupe A 5 de Trav.Etr.
certifie que le travailleur Hertz Nle. 90729
démobilisé, a été aligné en solde et vivres jus-
qu'au neuf Mars 1941 inclus, et qu'il cesse
d'être compris sur la feuille de journées de l'unité
à compter du dix Mars 1941

A perçu au départ:

9	prs. s. à l.	9.00
6	"	pr. a. 80 3.60
Total		12.60

2 jours vivres en nature

Mou Arfa, le 6 Mars 1941
Mr. SEMLIN, p.i. Chef du
Groupe A



1941.03.06

GRUPAMENT A 10
TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

AVIS DE DEPART
DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS
DU 10^e DÉPARTEMENT DES BOURGOGNES

le 8/3 1941 pour Limoges via Bran-Marseille par train.

N° 30 729 Herz 2^e cl. 5

être retiré à Limoges, 19 rue des
Fameries
après des contrôles le 10/3 1941.

REC-APP. le 8/3 1941.
Le Chef de Groupement M. THOMAS
Commandant le Groupement A de
Travailleurs Étrangers
Le 1^{er} Adjoint

REMARQUES
L'intéressé.
3^e R.M.I.
Bureau des Délais.

ADRESSES.

GRUPAMENT A
Commandant
le Groupement
TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

1941.03.08 / 10

Classe de mobilisation : 1923
Classe de recrutement : 1925

EVDC N° 174/1

CENTRE DE DÉMOBILISATION DU DÉPÔT
du
Légion Braupie Inf.
Herz

ARME : 2^e cl.
GRADE : 2^e cl.
NOM : Herz
PRENOMS : Albert
DATE DE NAISSANCE : 7 9. 1902
LIEU DE NAISSANCE : Kaizer
NATIONALITÉ (2) : allemande
SITUATION DE FAMILLE (2) : Célibataire - Marie - Veuve - Divorcé - 1 enfant
PROFESSION (exercée avant les hostilités) : marchand
ADRESSE (avant les hostilités) : Hillimolard (L. s. bl.)
ADRESSE (ou se retire l'intéressé) : Limoges
BUREAU DE RECRUTEMENT : Blois N° Ma 126
DERNIER CORPS D'AFFECTATION (au 25 Juin 1940) :
CENTRE OU CORPS MOBILISATEUR, localité, unité ou dépôt rejoint ou moment
du dernier appel sous les drapeaux (2) :
Affecté spécial au titre de l'établissement (2) : E.V.D.G.

S. N. 15-3
MARSILLE-SECURILES G.V.

Empreintes des deux poings
Droit
Signature de l'intéressé
Herz Albert

A Fes le 1^{er} Sept. 1940.
Le Commandant
du Centre de Démobilisation,
(Génet et signature)

Chérol, R. d. C. 68-3-41
(1) de la série par série de trois exemplaires
(2) Pour le service inutile

Le Chef de Groupement M. THOMAS
Commandant le Groupement "A"
Travailleurs Étrangers
20, rue de la République
Fes

Fes, 1940.09 et Marseille, 1941.03.15

50

No 256 B

Henry
Eliane

Le vingt deux janvier mil neuf cent quarante six
à dix heures, est née 28 Avenue Baudin
Eliane
du sexe féminin de Albert Henry bachelier, ve.
à Hodger (Alphonse) le sept septembre mil neuf cent deux
et de Caroline Wall son épouse, sans profession, ve.
à Clara (Bis. Nini) le vingt six mars mil neuf cent dix
Monsieur FLSCHER selon acte transcrit au
Consulat Général de France à New York le
17 décembre 1968.

Yves, à Comté de Queens, Etat de New-
York (Etats-Unis d'Amérique) le douze avril
mil neuf cent quarante quatre avec Roger
MORIN FLSCHER selon acte transcrit au
Consulat Général de France à New York le
17 décembre 1968.

Dressé le vingt cinq janvier mil neuf cent quarante six
à six heures, après constatation par le médecin commis à cet effet et déclaration faite
par le père.

Lecture faite le déclarant a signé avec nous

Joseph Delord, Maire au clair.
délégué aux fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Limoges.

Albert Herz

1943.01.23 – Eliane, Certificat de naissance

F. F. I.
5^e RÉGION N° 11610

Comité Départemental de Libération Nationale

MILICES PATRIOTIQUES

M. Herz Albert
né le 7 sept. 1902 à Haiger (Allemagne)
demeurant à Chéronnac

a contracté l'engagement de servir dans les

MILICES PATRIOTIQUES

Il attendra sur place, dans son emploi, son affectation.
En campagne, le

LE CAPITAINE COMMANDANT
LES MILICES PATRIOTIQUES :



1944-1945

DOCTEUR C. CHEFDEVILLE
100, BOULEVARD DES HERAULTS DE PARIS
ROCHECHOUART
(HAUTE-VIENNE)
CONSULTATIONS DE 1 H. A 3 HEURES
TÉLÉPHONE 0-20

II Avril 1955

Certificat sur papier libre pour
l'Autorité Militaire

Je soussigné, certifie avoir donné
mes soins au cours des années 1941-1945 à Monsieur
HERZ Albert, alors réfugié à Chéronnac (Haute-Vienne).

Monsieur HERZ, en raison des persé-
cutions dont étaient alors l'objet les Israélites,
vivait caché à Chéronnac, dans des conditions précaires.
Son système nerveux s'est trouvé ébranlé par les
épreuves subies, et les troubles généraux et nerveux
qu'il présente actuellement découlent selon toute
probabilité des troubles identiques qu'il m'a été
donné de constater en 1941-1945.



1955.04.11 attestation medicale_dr_chefedville.eps

1945–2013

À la fin de la guerre, le 8 mai 1945, la famille a quitté Chéronnac et est retournée à Paris où nous avons retrouvé notre appartement de la rue des Abbesses et c'est là que j'ai passé toute mon enfance jusqu'à notre départ pour New-York. Il y avait seulement une cuisine et deux pièces communicantes. La plus grande servait de chambre à coucher pour mes parents ainsi que de salon et même de salle à manger quand nous avions des invités. Ma sœur et moi dormions dans la plus petite. C'est aussi là que nous mangions quand nous étions juste en famille, que nous faisions nos devoirs... La cuisine était minuscule, toute en longueur, avec un évier au bout. On y faisait, bien sûr, la cuisine et maman réussissait à y préparer de délicieux repas car elle était très bonne cuisinière. Nous n'avions ni réfrigérateur, ni glacière. C'est dans cette cuisine que nous nous lavions, à l'évier avec un gant de toilette, et aussi que maman faisait la lessive. Chaque lundi matin elle faisait bouillir de l'eau dans une espèce de grande cuve dans laquelle elle faisait tremper le linge, puis le frottait, le rinçait et l'essorait à l'évier. Bien entendu, tout se faisait à la main, sans l'aide d'une machine à laver. Quand nous rentrions de l'école le linge était accroché dans la cuisine et pendait au dessus de nos têtes, et même sur nos têtes, si le morceau était grand. Le mardi était jour de repassage et maman repassait tout, même les caleçons! Quant aux toilettes, c'était ce que l'on appelle des «toilettes turques», situées à l'entre-étage et partagées avec les locataires de six ou sept appartements. Je ne sais pas si l'expression «toilettes turques» est raciste mais je n'en connais pas d'autre pour décrire des toilettes qui ne sont qu'un trou au-dessus duquel on s'accroupit pour faire ses besoins. Difficile de ne pas se faire mouiller quand on actionne la chasse d'eau. Constipation garantie!

Je pense que nos jeunes, du moins en Amérique du Nord, ne peuvent pas imaginer que l'on puisse vivre comme cela, être propre sans douche ou baignoire, ne pas avoir sa propre chambre, survivre avec seulement une radio, et être heureux dans ces conditions. Je ne me souviens pas d'avoir jamais pensé que j'étais pauvre ou mal logée. C'était comme ça, donc c'était normal!

La vie pendant cette période d'après guerre n'était pas facile en France, ni d'ailleurs où que ce soit en Europe. Dans les villes on manquait de logements et de nourriture. Il y avait des restrictions. Il fallait obtenir chaque mois à la mairie des tickets donnant droit à son quota de pain, de farine, de sucre, d'huile, de viande, etc. Je ne suis pas sûre combien d'années cela a duré, mais en tout cas assez longtemps pour que je m'en souviennne.